
Le rôle médiateur de la verbalisation dans le double mouvement dévolution/institutionnalisation et ses effets sur les apprentissages des élèves en éducation physique. Une illustration en basket-ball

Benoit Lenzen*¹

¹Université de Genève (FAPSE) – 40, bvd du Pont d'Arve 1211 Genève, Suisse

Résumé

Dans une perspective post-piagétienne, enseigner implique un double mouvement dévolution/institutionnalisation. En éducation physique, les savoirs prennent la forme de règles d'action. Etant entendu qu'en ce qui concerne les habiletés motrices, on puisse savoir ce qu'il faudrait faire pour être performant sans savoir le faire, la verbalisation des règles de l'action efficace par les élèves et leur institutionnalisation par l'enseignant ne débouche pas automatiquement et de façon linéaire sur la transformation des actions motrices des élèves. Cette relation complexe entre verbalisation, i.e. formulation de règles d'action, et habiletés motrices est au cœur de la présente contribution. Nous l'illustrons à partir d'une situation de match aménagé enseignée lors de deux leçons de basket-ball successives. L'analyse a priori de cette situation fait ressortir un décalage entre les contraintes du milieu et les actions motrices attendues des élèves. Dans les moments de débats d'idées qui alternent avec les matchs aménagés, l'enseignante éprouve des difficultés à réguler les apprentissages des élèves et faire émerger les règles d'action appropriées. Elle institutionnalise progressivement les savoirs en jeu sans que les connaissances auxquelles ils se réfèrent, certes bien présentes dans les interactions verbales enseignante-élève, ne se soient concrétisées dans des transformations avérées des élèves au plan moteur.

Mots-Clés: verbalisation, dévolution, institutionnalisation, éducation physique, milieu didactique

*Intervenant